

PRÊT RÉNOVATION

Vous souhaitez conclure un crédit pour rendre votre habitation plus économe en énergie? Grâce au crédit énergie de Record Credits, vous pouvez financer vos travaux de rénovation.

Groupe-cible

Les particuliers, les professions libérales, les indépendants. Vous êtes propriétaire du bien immobilier faisant l'objet du crédit.

Vos avantages

- Aucuns frais supplémentaires
- Pas de garantie hypothécaire
- Taux d'intérêt qui reste inchangé pendant toute la durée

Caractéristiques techniques

- **Type de prêt :** Prêt à tempérament.
- **Montant :** A partir de 3.700,01 EUR
- **Durée :** De 36 à 180 mois.
Il convient de tenir compte des durées maximales légales de remboursement en fonction du montant emprunté et des limites autorisées par Record Credits.
- **Païement :** Le crédit est payé sur votre compte. Vous réglez vous-même vos fournisseurs.
- **Conditions :** Vous êtes propriétaire du bien immobilier faisant l'objet du crédit et vous êtes en possession d'une facture nominative ou d'un bon de commande signé datant de max. 3 mois pour les travaux pour lesquels vous demandez le crédit.

- **Remboursement À** une échéance fixe, vous remboursez des mensualités constantes par domiciliation. La première échéance tombe 30 jours calendrier après la signature de l'offre. Cette échéance reste d'application pour toute la durée.
- **Taux d'intérêt :** Contactez votre spécialiste en crédits Record.
- **Assurance solde restant dû :** Vous pouvez souscrire une assurance incapacité de travail ou décès